

Décision prise dans le cadre de la délégation du conseil d'administration,

LE PRESIDENT,

- Vu le code de l'Education, notamment ses articles L.712-2 et L.712-3, D 719-48 et suivants ;
- Vu le décret 2011-1169 du 22 septembre 2011 portant création de l'Université de Lorraine ;
- Vu le procès-verbal de proclamation des résultats de l'élection du président de l'Université de Lorraine en date du 25 mai 2012 ;
- Vu la délibération du conseil d'administration de l'Université de Lorraine en date du 29 juin 2012 portant délégation au Président,

DECIDE

Article 1 :

Les tarifs 2016 des consultations du Centre Pierre Janet sont fixés selon les modalités détaillées en annexe.

Article 2

La présente décision entrera en vigueur à compter de sa publication et de sa transmission au Recteur.

Article 3

Le Directeur général des services et l'Agent comptable de l'Université de Lorraine sont chargés, chacun pour ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision qui sera affichée dans les locaux de la Faculté de Médecine et sur le site internet de l'Université.

Fait à Nancy, le 4 mars 2016

Pierre MÜTZENHARDT



Affiché à la Présidence et transmis au Recteur, Chancelier des Universités le

14 MARS 2016

Prix de vente des consultations classiques et spécifiques réalisées au Centre Pierre Janet

Selon les règles de tarification des UP&S validées le 02/03/2016

Consultation Psychologique Spécifique		Prise en charge psychologique spécifique répondant à des demandes individuelles, collectives ou institutionnelles et qui s'inscrivent dans un cadre complexe nécessitant une expertise particulière
Base en heure	1	
Coût à l'heure de l'intervenant TTC	40,00 €	
Base de frais environnés RNI par heure de Recherche	24,43 €	
Montant des frais environnés	24,43 €	
Coût complet de la consultation	64,43 €	
Marge en %	18,12%	
Montant de la marge	11,67 €	
Impôt sur les Sociétés	3,89 €	
Prix de vente de la consultation*	80,00 €	
Contribution Générale (10% du prix de vente)	8,00 €	
Rémunération intervenant extérieur TTC	40,00 €	
Encaissement CPJ net	32,00 €	

Consultation Psychologique Classique		Prise en charge psychologique de type classique répondant à des demandes individuelles, familiales ou de couples et ne nécessitant pas de dispositif particulier
Base en heure	1	
Coût à l'heure de l'intervenant TTC	40,00 €	
Base de frais environnés RNI par heure de Recherche	24,43 €	
Montant des frais environnés	24,43 €	
Coût complet de la consultation	64,43 €	
Marge en %	0,66%	
Montant de la marge	0,43 €	
Impôt sur les Sociétés	0,14 €	
Prix de vente de la consultation*	65,00 €	
Contribution Générale (10% du prix de vente)	6,50 €	
Rémunération intervenant extérieur TTC	40,00 €	
Encaissement CPJ net	18,50 €	

* TVA non applicable sur les consultations psychologiques

Contacts:

Mme Edith Maggipinto / Responsable administratif CPJ

M. Cyril Tarquinio / Directeur CPJ